

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le 28/05/2025

ID : 039-243900420-20250526-86\_2025-DE



Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 26 mai 2025

### Date de convocation

16 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 26 mai à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Port Lesney au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

**Rapport moral 2024 du Pays Dolois – Pays de Pasteur  
N°86/2025**

#### Nombre de membres

40

#### Présents

27

#### Représentés

1

#### Excusés

11

#### Votants

28

#### Présents

**Mesdames** Desarbres, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Faivre, Hählen, Alixant, Pate, Junod.

**Messieurs** Brochet, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Koehren, Chalumeau, Rochet, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

**Excusés** Mmes Paillot, Falcinella-Gillard, MM. Dejeux, Degay, Timal (procuration à M. Brochet), Poulin, Truchot, Chevanne, Fraichard, Brugnot, Coutrot.

**Absents** MM. Baton, Magdelaine.

Le Pays Dolois – Pays de Pasteur est une association constituée de la Communauté d'agglomération du Grand Dole, des Communautés de communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne et du Val d'Amour. Son périmètre couvre 124 communes et 86 818 habitants.

Son assemblée général a eu lieu le mercredi 19 février 2025. A cette occasion, le rapport moral de l'association pour 2024 a été présenté, puis adopté à l'unanimité.

Dans un souci de transparence et de bonne information des élus, le Pays Dolois a souhaité que ce rapport moral soit communiqué à l'ensemble des conseillers communautaires des EPCI membres.

L'association a connu une activité particulièrement dense en 2024 :

- Par le **Projet Alimentaire du Territoire (PAT)**, il met en œuvre des actions pour une alimentation de proximité, 9 projets d'installation agricole ou de création d'entreprises en lien avec la transition alimentaire ont été aidés par le fonds de prêt d'honneur « alimentation de proximité ». Une étude sur le développement de la production locale de légumes a été livrée. Le Forum des opportunités agricoles et le concours de start-up de

la transition alimentaire « Croquons l'innovation » ont réuni 500 personnes en avril 2024 à Dole. Le nouvel abattoir départemental de volailles de l'ESAT de Cramans est désormais opérationnel. Une nutritionniste a tenu une permanence hebdomadaire dans le libre-service alimentaire du Secours Populaire. La Grande Tablée a mis en place une « brigade d'enfants ». Les animateurs de la restauration collective ont bénéficié d'une formation sur l'éducation au goût. Les Jeunes Agriculteurs ont animé des ateliers dans les écoles sur le lien entre l'agriculture et l'alimentation.

- Par le **Contrat Local de Santé (CLS)**, le Pays Dolois agit sur le développement de l'offre de soins sur le territoire, l'amélioration de la coordination des professionnels, la prévention, la promotion d'un environnement favorable à la santé. En 2024, il a notamment accompagné la création de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), réactivé la « cellule de gestion des cas complexes », qui s'est réunie à 6 reprises, participé à des actions de promotion du territoire en direction des étudiants en médecine, coordonné les initiatives prises dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM), conduit des actions de dépistage du cancer, agit pour la sensibilisation en matière de santé-environnement avec, par exemple, la conférence publique « Frelons asiatiques, moustiques-tigres, chenilles processionnaires, tiques... évitons qu'ils nous gâchent l'été ! » organisée le 13 juin à Choisey.
- Le Pays Dolois pilote **deux conventions relatives à la forêt de Chaux**. La première concerne l'accueil du public, avec notamment des travaux prévus sur le parc animalier et le sentier de détente. La seconde concerne l'aménagement de micro-prairies dans la forêt, pour que les cervidés s'y nourrissent et se détournent ainsi des plantations de l'ONF qu'ils dégradent et qui doivent être protégées par des grillages. Ces derniers, qui ne sont ni écologiques, ni économiques, ni esthétiques, ont vocation à être progressivement retiré.
- Le Pays Dolois pilote **le contrat « Territoires en action »** par lequel la Région peut financer des projets de notre territoire jusqu'à 3,3 millions d'euros d'ici 2028. Le contrat a été officiellement signé le 28 mai 2024 au siège de la Communauté de communes du Val d'Amour à Chamblay, en présence de la Présidente Marie-Guite Dufay. Au 31 décembre 2024, trois projets ont été soutenus : les projets de maison partagée de Chaussin (300k€), de nouvel accueil de loisirs d'Authume (392k€), de résorption d'une friche résidentielle pour aménager une maison des services à Ounans (300k€). En 2025, le projet de parc urbain de Dole devrait bénéficier d'un soutien de 800 000 euros de la Région au titre du contrat.

Notons que chaque projet doit faire l'objet d'un avis du **Conseil de Développement**, instance de concertation citoyenne animée par le Pays.

Au-delà des missions qui lui sont confiées, le Pays Dolois est un espace de dialogue entre les 4 intercommunalités du nord Jura.

Les Présidents peuvent échanger leurs points de vue, coordonner leurs positions, réfléchir à de nouvelles synergies, **éviter les doublons et chevauchements**.

En 2024, le Pays a par exemple coordonné la réflexion et mené des démarches juridiques au nom de ses membres sur **la modification du SRADDET de la Région** et la prise en compte de l'objectif ZAN. De même, il a engagé une démarche sur les questions de **mobilité**, répondant à la demande de l'Etat et de la Région de devenir partenaire associé du contrat opérationnel de mobilité du Dolois.

En 2025, le Pays Dolois souhaite poursuivre cette dynamique, pour agir concrètement en faveur de la cohésion et du développement du territoire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Prend acte du rapport moral du Pays Dolois – Pays de Pasteur pour 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
**Le Président**



**Jean Théry**  
**Secrétaire de séance**

